



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-INT-254

Déposé le : 13.05.14

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Le parc national d'innovation et la politique technologique du Canton de Vaud

Le 27 mars dernier le canton de Vaud a déposé le dossier vaudois relatif au projet de Parc National d'Innovation (PNI) en tant que partie intégrante d'un dossier commun aux cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud (PNI Hub-EPFL décentralisé de suisse occidentale).

La création d'un parc national d'innovation a pour base légale la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). Ce parc à vocation internationale se propose d'apporter des compléments thématiques à la politique d'innovation en Suisse, assurant ainsi une réelle contribution au réseautage des activités déployées dans notre pays en matière d'innovation. La LERI prescrit la mise en place, dès le début, de plusieurs sites régionaux. Par ailleurs, le soutien de la Confédération est lié à des critères détaillés dans la loi. Il faut remarquer que la présence de l'EPFL dans notre canton a toujours été extrêmement profitable et doit le rester.

La presse nous apprend que les cantons suisses ont déposé huit candidatures. La Suisse romande accueillera un des deux "hubs" principaux du futur PNI, l'autre étant un Hub autour de l'EPFZ.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

La Ville de Bienne veut accueillir l'un des sites régionaux du PNI. Le canton du Jura s'est associé à Bâle-Campagne et Bâle-Ville pour accueillir un autre site secondaire, qui pourrait voir le jour à Allschwil (BL). Les six autres en lice sont situés dans les cantons d'Argovie, des Grisons, en Suisse centrale (LU, UR, SZ, OW, NW, ZG), en Suisse orientale (SG, AI, AR et Liechtenstein), en Thurgovie et au Tessin.

Les dossiers reçus vont être transmis à un groupe d'experts institué par la CDEP, qui procédera à leur examen préliminaire. Sur la base de cette première évaluation, le comité de la CDEP soumettra les dossiers à une étude approfondie, qui débouchera sur une proposition de concept à l'intention de l'assemblée plénière de la CDEP.

En analysant le dossier vaudois on peut remarquer que :

- La candidature vaudoise repose sur 2 sites principaux (quartier de l'innovation de l'EPFL et Biopôle qui est strictement affecté aux sciences de la vie. Le site d'Y-Parc est simplement mentionné comme site stratégique de réserve alors que c'est le plus ancien des parcs romands et qu'il a encore passablement de terrains à disposition
- Le Hub est entièrement calqué sur la politique actuelle d'antennes de l'EPFL. Il s'agit pour le Valais de « Energy, Green Chemistry », Fribourg avec « Sustainable Architecture and Smart Building, Neuchâtel avec « Microtechnology Advanced manufacturing, Genève avec « Neuro-engineering Human Brain Project.

Il faut remarquer que les antennes EPFL dans les autres cantons romands sont sous la gouvernance de l'EPFL mais avec un important apport financier des cantons concernés. Les antennes dans les 4 cantons romands intègrent directement un certain nombre de compétences des HES de ces cantons puisqu'elles mettent en place un partenariat EPF-HES. Pour ce qui concerne le canton de Vaud, même si dans le dossier de candidature la HEIG-VD est mentionnée à plusieurs reprises, en particulier en citant les projets, il n'y a aucun signe qui indique que cette haute école est partenaire de ce projet. Il est également inquiétant de constater que les antennes mises en place par l'EPFL pourraient à terme entraver voir bloquer tout développement de la HEIG-VD dans une grande partie des technologies actuellement couvertes par cette école. La question qui se pose est de savoir si c'est l'EPFL qui décide dorénavant de l'implantation des technologies et de la politique industrielle dans les HES donc dans les cantons ou bien le conseil d'Etat pour ce qui concerne notre canton.

Il est aussi important de remarquer que les 6 sites secondaires qui font l'objet d'un dossier de candidature PNI sont tous en relation directe avec une des HES de Suisse. C'est le cas pour Bâle, la Suisse centrale, le Tessin et la Suisse orientale qui dépose même deux candidatures liées à leurs HES.

Quand à Y-Parc pourquoi il est pratiquement ignoré dans le dossier de candidature alors que les autres cantons romands proposent des techno-parcs dont certains n'existent encore que sur le papier.

Le Conseil d'Etat pourrait-il nous dire :

- Quelles mesures il entend mettre en place pour éviter une dilution des technologies hors de notre canton.
- Si les décisions de création d'antennes de l'EPFL sont le signe que c'est à l'avenir cette haute école qui décide par ricochet de la politique technologique de notre canton et en particulier de nos HES
- S'il a pris toute la mesure des difficultés qu'il y aura à l'avenir pour le développement de la HEIG-VD dans ce contexte
- Pourquoi le site d'Y-Parc n'est qu'un site de réserve
- Comment le Conseil d'Etat voit-il l'avenir de Y-Parc

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Kunze Christian

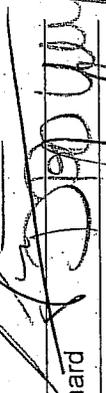
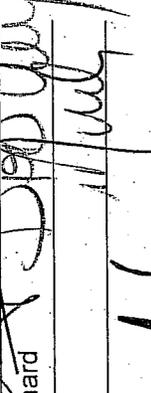
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Aellen Catherine	Chapalay Albert	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques 	Chappuis Laurent	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Cherbuin Amélie	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues 
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu 	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe 	Creteigny Laurence 	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard 	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre 
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André 	Debluè François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques 
Brélaz Daniel	Desmeules Michel 	Haury Jacques-André 
Brélaz François	Despot Fabienne	Humi Véronique
Buffat Marc-Olivier 	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquier Rémy 
Cachin Jean-François 	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Capt Gloria 	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf 

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Oran Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Payot François	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Malhaim Raphaël	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Podio Sylvie	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Tosato Oscar
Matter Claude	Randin Philippe	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Ravenel Yves	Tschopp Jean
Meldem Martine	Renaud Michel	Uffer Filip
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Venezelos Vassilis
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Richard Claire	Volet Pierre
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Romano Myriam	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Neirynck Jacques	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Ruiz Rebecca	Züger Eric